

Syngenta et Novozymes lancent un biofongicide unique en Europe et en Amérique latine

- **Plusieurs autorisations permettent aux partenaires de commercialiser TAEGRO®, pour répondre à certains besoins essentiels des agriculteurs pour les cultures spécialisées et potagères.**

Bâle / Suisse, le 24 avril 2020 – Syngenta, l'un des leaders mondiaux du secteur agricole, et Novozymes, leader mondial dans le domaine des solutions biologiques, ont annoncé aujourd'hui avoir entamé la phase de commercialisation de TAEGRO®. Alliées depuis 2012 pour développer et commercialiser le produit, les deux entreprises ont à présent reçu la première vague d'autorisations du produit dans les pays suivants : Allemagne, Belgique, Bulgarie, Espagne, France, Grèce, Honduras, Italie, Pays-Bas, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni et Slovénie. Plusieurs autres autorisations sont attendues dans l'ensemble de l'UE et en Amérique latine au cours des 12 prochains mois, ce qui permettra le lancement de nombreux produits en 2020.

« Nous sommes ravis de voir notre collaboration avec Novozymes entrer dans sa phase de commercialisation et enthousiastes quant à nos plans de lancement. Au cours des sept dernières années, le chemin parcouru ensemble nous a permis d'approfondir notre compréhension des produits biologiques et nous avons le plaisir de placer un nouvel outil entre les mains des agriculteurs », commente Jean-Philippe Albert, Responsable mondial du traitement des maladies chez Syngenta.

« Cette collaboration combine la solide position de Syngenta sur le marché mondial des biocontrôles et sa détermination à commercialiser de nouvelles technologies, avec les connaissances approfondies de Novozymes dans le domaine des solutions biologiques durables », affirme Thomas Batchelor, Vice-président BioAg Commercial de Novozymes.

« Développeur et producteur de TAEGROR®, nous sommes vraiment enthousiastes de voir une autre technologie microbienne mise à la disposition des agriculteurs pour les aider à lutter contre des maladies phytosanitaires et à éviter des pertes de rendement significatives. »

Lever les obstacles majeurs rencontrés par les agriculteurs et relever le défi du développement durable

TAEGROR® est un fongicide foliaire microbien doté d'une activité à large spectre. Utilisé par les producteurs de fruits et de légumes dans le cadre des programmes de gestion des cultures recommandés, TAEGROR® protège contre des maladies telles que l'oïdium et le botrytis. En raison de son origine microbienne, de ses taux d'application faibles et de ses délais de ré-entrée et intervalles de pré-récolte courts, TAEGROR® est un outil puissant qui contribue à assurer la conformité aux exigences de la chaîne alimentaire et à optimiser les rendements commercialisables. Les efforts déployés pour le développement et la commercialisation de TAEGROR® témoignent de l'engagement des deux sociétés en faveur du développement durable.

TAEGROR® est une marque commerciale de Novozymes A/S.

À propos de Syngenta

Syngenta est l'un des leaders mondiaux du secteur agricole. Notre ambition est de contribuer à une alimentation plus sûre à l'échelle mondiale tout en protégeant la planète. Nous cherchons à améliorer la durabilité, la qualité et la sécurité de l'agriculture par la science et des cultures novatrices. Nos solutions technologiques permettent à des millions d'agriculteurs de faire un meilleur usage des ressources agricoles limitées de la planète. Nos 28 000 collaborateurs, dans plus de 90 pays, œuvrent à transformer les modes de cultures. Par des partenariats, des collaborations et The Good Growth Plan, nous nous engageons à améliorer la productivité agricole, à prévenir la dégradation des sols, à améliorer la biodiversité et à revitaliser les communautés rurales. Pour en savoir plus, consultez www.syngenta.com et www.goodgrowthplan.com. Suivez-nous sur Twitter à l'adresse www.twitter.com/Syngenta et www.twitter.com/SyngentaUS.

A propos de Novozymes

Novozymes est le leader mondial dans le domaine des solutions biologiques. En collaboration avec nos clients, nos partenaires et la communauté mondiale, nous améliorons les performances agricoles et industrielles tout en préservant les ressources de la planète et en

contribuant à une meilleure qualité de vie. Premier fournisseur mondial de technologies enzymatiques et microbiennes, nos solutions biologiques innovantes permettent de meilleurs rendements agricoles, un lavage à basse température, une production économe en énergie, l'utilisation de carburants renouvelables et bien d'autres avantages utiles aujourd'hui et pour l'avenir. Nous appelons cela « Repenser demain ». www.novozymes.com.

NASDAQ OMX : NZYM-B • 6 500 employés • DKK 14,5 milliards de chiffre d'affaires • + de 30 industries • + de 700 produits

Contact chez Syngenta

Graeme Taylor

+41 793 092 068

graeme.taylor@syngenta.com

Contact chez Novozymes

Frederik Bjørndal

+1 646 671 3897

TFBH@novozymes.com

Sébastien Evain (*France*)

+33.16.39.61.24

sebastien.evain@syngenta.com

Avertissement concernant les déclarations prospectives

Certaines déclarations contenues dans le présent communiqué de presse sont de nature prospective. Ces déclarations se fondent sur des prévisions, hypothèses, estimations et projections actuelles. Elles comportent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs connus et inconnus dont les effets sur les résultats, les niveaux d'activité, les performances et les réalisations pourraient sensiblement différer des déclarations prospectives. Ces déclarations sont généralement reconnaissables à l'emploi de mots ou expressions comme « croire », « anticiper », « escompter », « avoir l'intention de », « programmer », « estimer », « prévoir », « potentiel », « continuer », les formes négatives de ces expressions, l'utilisation du futur ou du conditionnel ou d'autres expressions similaires. Si les hypothèses sous-jacentes se révèlent inexactes, ou si des risques ou des incertitudes inconnus se matérialisent, les résultats réels et le calendrier des événements pourront différer sensiblement des résultats et/ou du calendrier exposés dans les déclarations prospectives ; il convient donc d'éviter d'accorder une confiance sans réserve à ces déclarations. Syngenta rejette toute intention ou obligation de mettre à jour les déclarations prospectives en conséquence d'évolutions advenant après la période visée par le présent communiqué de presse ou pour toute autre raison.